

POUR DES FRANÇAIS SOLIDAIRES D'UNE FRANCE ACCESSIBLE ! Les associations de personnes à mobilité réduite de Midi-Pyrénées se mobilisent : Opération Péage gratuit au sud de Toulouse le 26 juillet !

Parce que de nombreux citoyens sont sur la route des vacances, libres de se déplacer, alors que d'autres, les personnes à mobilité réduite, sont encore durablement interdites d'aller et venir librement ;

Parce que l'accessibilité de nos villes et campagnes, des transports, du logement, de la mairie, des écoles, des lieux de travail et de vacances, de l'hôpital, des commerces, des médecins, des cinémas, des théâtres... ça nous concerne tous un jour ou l'autre au cours d'une vie ;

Parce que la liberté de déplacement est une liberté fondamentale,

Parce que le droit de participer à la vie sociale ne se mendie pas ;

Parce que nous refusons d'être des individus de troisième zone ;

Les associations de personnes à mobilité réduite de Midi-Pyrénées organisent donc une action pour sensibiliser les Français à l'accessibilité.

SOLIDARITÉ : EXIGEONS ENSEMBLE UNE FRANCE ACCESSIBLE À TOUTES ET A TOUS !



**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, A MOBILITE REDUITE, ÂGÉES, BLESSEES
TEMPORAIRES, ENFANTS ET PARENTS AVEC POUSSETTE, FEMMES ENCEINTES, LIVREURS,
PERSONNES ENCOMBRES DE BAGAGES, ...**

**OPERATION PEAGE GRATUIT au péage du Palays (31) sur l'A61, au sud de Toulouse,
à 15h le samedi 26 JUILLET 2014**

Après 40 ans d'attente (loi de 1975), et alors que la loi de 2005 « pour l'égalité des droits, des chances la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » instaurait le principe de l'accessibilité universelle pour 2015, Hollande et son gouvernement détricotent la loi en reportant cette obligation aux calendes grecques...

Nous sommes scandalisés par le projet d'Ordonnance relative à l'accessibilité présenté le 19 juin aux associations représentatives des personnes en situation de handicap, aux associations d'élus locaux et aux branches professionnelles. Et de la remise en cause des normes d'accessibilité dans le logement.

Sous couvert de modifier la loi « handicap » de 2005, ce projet d'Ordonnance vient dénaturer la lettre et l'esprit de cette loi par un dispositif trop laxiste alors que nous attendions un dispositif persuasif !

AVEC NOUS DITES NON au gouvernement qui cède honteusement aux lobbies (promoteurs, collectivités, autorités organisatrices des transports, ordres professionnels : médecins, avocats, architectes, etc. ...) Un gouvernement qui renie la loi de 2005, après 40 ans d'immobilisme, et qui reporte la mise en accessibilité de ce pays tout en s'attaquant aux normes d'accessibilité !

Nous dénonçons les délais inacceptables envisagés pour concrétiser l'accessibilité (3, 6, 9 ans et plus) - ni plus ni moins qu'un risque de report sine die de l'obligation d'accessibilité -, une souplesse du dispositif des Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui incite au laissez-faire, la faiblesse des sanctions proposées, l'absence d'obligation du dépôt des Ad'AP pour les transports, la part trop belle donnée aux « difficultés financières » des établissements alors que plusieurs dispositifs d'aides et de prêts existent et l'ajout de nouveaux motifs de dérogation ! **En résumé, un blanc-seing donné à ceux qui ne font RIEN !**

S'il s'agit ici de questions d'économies nous rappelons que ce gouvernement navigue à vue !

Il ignore, ou fait semblant d'ignorer, le coût financier et social énorme de la non-accessibilité. Des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se déplacer, accéder à l'école, à la formation, au travail, aux loisirs... faute de transports et de lieux accessibles cesont des milliers de personnes qui ne contribuent pas à la production de richesse. De nombreuses personnes vieillissantes ne peuvent plus occuper leur appartement ou leur maison, obligées d'entrer de manière prématurée en maison de retraite.

NOUS RAPPELONS QUE LA FRANCE EST LA CINQUIEME PUISSANCE ECONOMIQUE MONDIALE.

QUE LA CRISE A BON DOS. LEUR CRISE N'EST PAS POUR TOUT LE MONDE

ET ELLE NE TOUCHE PAS TOUT LE MONDE DE LA MÊME FACON !



L'Espagne, le Portugal « en crise » eux aussi... ont pourtant fait de l'accessibilité universelle une de leurs priorités !!!

NOUS EXIGEONS que le Gouvernement modifie cette Ordonnance, s'il veut donner une chance à la France de ne plus être « un pays en situation de handicap » !

Après deux lois sur l'accessibilité inappliquées depuis 40 ans, l'APF dénonce ce projet d'Ordonnance inacceptable et déplore notamment ces dispositions tout à fait inadmissibles dont certaines n'ont jamais été abordées durant les 140 heures de réunions dites de « concertation », au cours desquelles l'APF a manifesté ses nombreux désaccords ! Elle demande aujourd'hui au Gouvernement de s'engager clairement en faveur de l'accessibilité en faisant de cette Ordonnance manifestement laxiste un dispositif réellement persuasif, incitatif et contraignant.

ENSEMBLE EXIGEONS UNE FRANCE ACCESSIBLE A TOUTES ET A TOUS !

Nous invitons les citoyens à continuer de nous rejoindre, à signer et à faire signer la pétition lancée par l'APF et Philippe CROIZON « *Accessibilité : la liberté d'aller et de venir ne peut pas attendre 10 ans de plus !* » <http://www.necoutezpasleslobbies.org/> : déjà **plus de 227 000 personnes soutiennent notre combat !**

Il est encore temps d'agir mais il y a urgence ! Devrons-nous recourir à des actions de plus en plus dures pour être enfin entendus ?

Action menée par l'APF (Association des Paralysés de France), l'AFTC (Association des Familles de Traumatismés Crâniens), le GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées), Act Up Sud-Ouest, le CSC (Connaitre les Syndromes Cérébelleux), l'ANPIHM (Association Nationale Pour l'Intégration des personnes Handicapées Moteurs), la CORERPA (Conférence Régionale des Retraités et Personnes Âgées), l'URAF et l'UDAF 31 (Union Régionale et Départementale des Associations familiales), l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux),

Ne pas jeter sur la voie publique